



Renseignements importants relatifs au visa de Protection

Ces renseignements sont disponibles en d'autres langues. Voir [Australia's protection obligations \(homeaffairs.gov.au\)](https://www.homeaffairs.gov.au/australias-protection-obligations)

Le visa de Protection

Les visas de protection sont conçus pour les personnes (ou les membres de leur famille) qui courent un risque réel de préjudice important si elles retournent dans leur pays d'origine ou qui craignent d'être persécutées à cause de leur :

- race ;
- religion ;
- nationalité ;
- appartenance à un groupe social spécifique ; ou
- opinion politique.

Lorsque vous faites une demande de visa de protection, vous demandez l'asile en Australie depuis votre pays d'origine.

Le visa de protection n'est pas destiné aux personnes qui souhaitent simplement rester en Australie plus longtemps pour y travailler.

Si vous faites une demande de visa de protection, vous déclarez que l'un ou les deux énoncés suivants sont vrais :

- Vous ne pouvez pas retourner dans votre pays sans courir un risque réel de préjudice important ou de persécution.
- Vous êtes un membre de la famille d'une personne qui a déclaré courir un tel risque.

Vous n'obtiendrez pas de visa de protection si vous pouvez entrer dans un autre pays et y vivre en toute sécurité (excluant votre pays d'origine), où vous ne courez pas un risque réel de préjudice important ou de persécution, et que ce pays ne vous exilera pas vers un autre pays où vous seriez exposé à un risque réel de préjudice important ou de persécution. Vous ne devriez demander le visa de protection que si vous avez **un réel besoin d'asile** en Australie.

Il pourrait y avoir d'autres visas mieux adaptés à vous et à votre situation. Découvrez les autres visas sur [Explore visa options \(homeaffairs.gov.au\)](https://www.homeaffairs.gov.au/explore-visa-options).

Que faire si votre demande de visa de protection est refusée ?

Si votre visa de protection est refusé, la plupart des autres visas ne vous seront pas accessibles et vous devrez quitter l'Australie si vous n'êtes pas en possession d'un visa valide. Si vous n'êtes pas en possession d'un visa valide, vous pourriez être détenu et renvoyé de l'Australie.

Si vous deviez être détenu et renvoyé de l'Australie, vous pourriez devoir payer les frais pour votre exil. Ces frais peuvent s'élever à des milliers de dollars australiens.

Une demande de visa de protection qui est refusée demeurera inscrite dans votre dossier d'immigration à vie. Cela peut également rendre plus difficile pour vous et votre famille de visiter l'Australie à l'avenir. Se voir refuser un visa de protection peut avoir une incidence sur vos futures demandes de visa pour d'autres pays en dehors de l'Australie, en fonction du type de visa demandé.

Vos responsabilités lorsque vous demandez de la protection

Vous êtes responsable de fournir les détails et justificatifs pour votre demande de visa de protection avant que le ministère de l'Intérieur (Department of Home Affairs) prenne une décision.

Vous devez expliquer clairement pourquoi vous avez besoin de protection en Australie et fournir au ministère de l'Intérieur (Department of Home Affairs) tous les renseignements complets et exacts dès que possible.

Lorsque vous déposez une demande de visa de protection, vous êtes tenu de vous assurer que tous les renseignements que vous fournissez sont véridiques et exacts, même si la demande est effectuée et déposée pour vous par quelqu'un d'autre.

Vous ne devriez pas laisser quiconque faire une demande de visa de protection pour vous sans comprendre la nature de la demande et les informations fournies avec la demande.

Vous êtes responsable d'assurer que vous demandez le bon type de visa et que vous respectez les conditions de votre visa, même si vous faites appel à un agent d'immigration accrédité, ou un conseiller juridique australien.

Les agents d'immigration accrédités sont répertoriés sur le site internet du ministère de l'Intérieur (Department of Home Affairs). Veuillez suivre ces [steps to choose a migration agent \(mara.gov.au\)](https://www.mar.gov.au).

Sanctions pour demandes frauduleuses

Les demandeurs de visas de Protection doivent signer une déclaration.

Fournir des renseignements faux ou trompeurs est un délit grave en Australie et vous pourriez faire face à des peines criminelles.

Une personne qui fournit des renseignements faux ou trompeurs sur une demande de visa pourrait faire face à des amendes importantes, 10 ans de prison, ou les deux.

S'il s'avère que vous avez fourni des renseignements faux ou trompeurs après que votre visa soit octroyé, votre visa de protection peut être annulé.

Des conseils juridiques gratuits sont disponibles

Avant de faire une demande de visa de protection, nous vous encourageons fortement de consulter un [free legal advice](#) prestataire spécialisé en droit des réfugiés et immigration dans votre état ou territoire.

Ces prestataires peuvent vous aider à :

- déterminer si vous êtes éligible au visa de protection ou à un autre visa plus adapté à votre situation
- comprendre les procédures de la demande
- comprendre les conséquences si votre demande de visa de protection est refusée
- remplir et déposer une demande de visa de protection, si nécessaire.

Vous pouvez également obtenir des conseils juridiques gratuits de Legal Aid ou d'un centre communautaire juridique dans votre état ou territoire.